

Image not found or type unknown



Renseignement concernant les frais de mission

Par **geannot**, le **14/04/2009** à **11:55**

Bonjour,rnj'ai travaille comme garde corps a un industriel international.je possede une attestation ecrite par sa compagnie au levallois qui dit que l'ensembles de mes frais de sejour seront payer par eux et qui m'autorise a accompagner leur president dans ses multiples a paris .ce document est-il valable pour porter a paris au cas ou l'on refuse de me payer mes frais de mission?si necessaire,je peux vous envoyer photocopie de ladite attestation.Merci